

CONVOCATION

Vous êtes convié(e) à participer à notre prochaine Assemblée générale qui se tiendra le **5 mars 2022 à partir de 14 heures 30 dans les locaux de Chennevières-sur-Marne.**

Si vous ne pouvez pas être présent(e), mais souhaitez vous faire représenter, un pouvoir (page 2) peut être remis à un licencié de votre club ou compagnie.

Ce document sera mis en ligne, il vaut convocation, néanmoins un envoi par mail sera réalisé

Ordre du jour :

1. Mot du président
2. Approbation du PV de l'AG 2021
3. Présentation et approbation du rapport moral.
4. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2021. Quitus au trésorier
5. Vote du budget prévisionnel
6. Présentation des activités des commissions
7. Élection des délégués à l'AG de la FFTA. Ces candidatures doivent être adressées avant le 20 février 2022
8. Réponses aux questions adressées au Président avant le 20 février 2022
9. Questions pouvant être posées à l'Ag de la Fédération au nom du comité
10. Durant les votes prestation de serment d'arbitres
11. Signature de la convention avec l'UNSS
12. Remises de médailles bénévoles

Le secrétaire général
Bernard BRUCHE

En pièces jointes, le rapport des commissions

POUVOIR

Merci de garder ce document complet

Madame, Monsieur :
Président(e) de la Cie ou Club de :
Donne pouvoir à Madame ou Monsieur :
Licencié(e) dans mon club :

Pour me représenter à l'AG du CRIDF du 5 mars 2022 à 14 h 30

Fait à _____ le _____

Signature _____

CANDIDATURE – AG FFTA

Candidature pour représenter le CRIDF à l'AG de l'assemblée générale de la FFTA.

Madame, Monsieur :
Fonction :
Club :

Suis candidat pour représenter le Comité régional à l'AG de la FFTA le 26 mars 2022

Fait à _____ le _____

Signature _____

Ces documents dûment complétés peuvent être adressés par mail à president@tiralarcidf.com

Réponse obligatoire avant le 20 février 2022